

## SOLIDARITÉ

# Bel élan de générosité du magasin Biocoop en faveur de 3 associations

Une sympathique réception s'est déroulée mercredi au magasin Biocoop, situé rue du Jura. Les propriétaires Hervé et Gilles Decuiper ont fait preuve de générosité envers 3 associations en remettant un chèque à chacune. Le concept est des plus simples. Les clients, pour chaque euro dépensé, font l'acquisition d'une graine sur leur carte de fidélité. Après 250 graines cumulées, le compte est crédité de 5 euros dont 1 euro est versé au profit d'associations caritatives.

Certains clients font également don de la totalité de la somme acquise sur leur carte de fidélité. C'est ainsi que la somme totale de 4 449 euros a été reversée.

Denise Huber, présidente du *Panier Bressan*, s'est vue remet-

tre un chèque de 2 185 euros. C'est la 3<sup>e</sup> année que cette association reçoit une aide.

L'association *Matoucoeur* de Montagny-près-Louhans, représentée par Marie-Laure Favier (présidente depuis 9 ans et dont la vocation est de s'occuper de chats et chatons abandonnés) a reçu un chèque de 1 137 euros.

*Les Accords du Lion d'Or* de Simandre ont également reçu un chèque de 1 127 euros. Cette structure a été créée pour redonner vie à l'ancienne salle de bal du Lion d'Or à travers des spectacles, des expositions depuis 5 ans. L'association a également mis en œuvre au bourg de Simandre un jardin partagé et un projet ambitieux jardin et forêts pour sensibiliser les collégiens et la population et en faire un



Les patrons de Biocoop avec les représentants des 3 associations lors de la remise des chèques.

lieu de rencontres et de partage. Véronique Chatard, présidente fondatrice accompagnée de Denis Chatard et Bénédicte Mon-

nard ont représenté l'association pour cette remise de chèque.

**C. Grillot (CLP)**